

**LE SUBJONCTIF DANS *LA DERNIERE HARDE*
DE MAURICE GENEVOIX**

Albert Gandonou,
Grammairien et stylisticien
Université Libre du Bénin

Le roman *La dernière harde* de Maurice Genevoix [1988] est une histoire saisissante qui a pour héros un cerf. C'est une histoire de chasse fascinante où une étrange sympathie lie des bêtes aux hommes et des hommes aux bêtes, - jusqu'à la mort. Mais au-delà de la beauté de l'histoire racontée, c'est le texte qui a grandement impressionné, ébloui le lecteur passionné que nous avons été. « Ce roman est un véritable poème en prose ! », nous sommes-nous écrié tout au long des pages. Et le langage, coruscant à tous égards - au niveau du choix des mots, au niveau de la mise en œuvre des ressources grammaticales... -, nous a paru si pur, si classique. À chaque lecture, nous avons gardé le sentiment que « l'application scrupuleuse des règles, en les prenant dans une rigueur ancienne » [Cohen, M., 1965 : 36] est en partie à l'origine de la beauté de ce roman. C'est ce sentiment que nous voulons faire partager, en étudiant un aspect du texte : l'emploi des temps du subjonctif et, singulièrement l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait qui, comme l'a écrit Maurice Grevisse, « sont une marque de la langue littéraire » [1993 : 1270]. Le mode subjonctif est remarquablement présent dans la *Dernière harde* de Maurice Genevoix. Nous avons dénombré, dans ce roman d'environ deux-cent sept pages, cent trente-deux verbes au subjonctif. Tous les quatre temps sont employés : le présent et le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait.

1. L'emploi du présent et du passé

Ces deux temps se rencontrent :

1) Après un verbe principal au présent de vérité générale :

« Car il est bon que dans toute vie une heure *brille* de temps à autre qui vous *laisse* oublier, homme ou chien, la livrée ou le collier, où l'on

aille devant soi sous les arbres d'une forêt sans nom... » [Genevoix, M, 1988 : 119].

« La rumeur d'une forêt, si puissamment qu'elle comble l'espace, si amplement diverse qu'elle soit, ne couvre pas le frôlement d'un brin d'herbe que froisse le cuir d'un houseau... » [*Ibid.* : 196].

2) Après un verbe principal au présent de narration :

« Une heure encore, on a juste le temps. Ce qui importe, c'est de rester calme, de réfréner avant qu'il *ait grandi* ce petit tremblement intérieur. » [*Ibid.* : 216].

« Il veut revoir le Rouge là-haut, dans le clair, avant que les vieux hêtres gris *aient refermé* sur lui les rangs profonds de leur colonnade. » [*Ibid.* : 224].

3) Dans les monologues intérieurs :

« Qu'ils me suivent, les vilains, s'ils peuvent. » [*Ibid.* : 237].

« Ils peuvent être contents. Ils ont leur chasse, leur petit parcours familial. Qu'on *aille* chercher les dames au château... » [*Ibid.* : 243].

4) Dans les propos rapportés :

« Il ne se fie plus de moi, il sait bien qu'il n'a rien à craindre pourvu qu'il passe à cent bons mètres, cent cinquante mètres de la maison », [dit le Tueur à la Futaie]. [*Ibid.* : 207]

Mais à vrai dire, le passé et le présent du subjonctif sont assez peu employés dans le roman. Vingt-deux verbes sont au présent et quatre seulement sont au passé, sur les cent trente-deux dénombrés.

2. L'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait

La plupart des verbes au subjonctif sont à l'imparfait (soixante-trois) ou au plus-que-parfait (quarante-deux). Contrairement à ce que l'on observe dans la langue parlée, ces temps, dont on dit parfois qu'ils sont tombés en désuétude, tiennent chez auteur une place privilégiée. Comme le présent et le passé, on les trouve, dans le roman, aussi bien en position non dépendante qu'en position dépendante.

1) Position non dépendante

a- Verbe d'une proposition indépendante :

« On *eût dit* une promenade en effet, emmêlant ses détours au gré d'une humeur fantastique, incompréhensible au daguet. » [*Ibid.* : 99]

« Qu'il *disparût*, quelque chose manquerait dans son cœur. » [*Ibid.* : 129].

« Qu'il s'en *allât*, satisfait d'être seul ! » [*Ibid.* : 71].

b- Verbe d'une proposition principale :

« On *eût dit* qu'elle prenait le vent... » [*Ibid.* : 88].

« On *eût pu* croire qu'il ne voyait plus rien,... » [*Ibid.* : 109].

2) Position dépendante

Au total, nous avons dénombré dix-huit verbes au subjonctif en position non dépendante. Tout le reste, soit cent treize verbes, est en position dépendante. Comme l'a noté Hervé-D. Béchade, « le nom même de subjonctif (...) signifie « en position dépendante », du latin *subjunctivus*, de *subjungere* = « soumettre ». Ce nom est justifié quand un verbe au subjonctif se trouve en proposition subordonnée, ce qui est certes la structure d'emploi de ce mode la plus fréquente. » [1993 : 62].

a- Verbe d'une subordonnée complétive par que (vingt et un cas)

« Qu'elles *portent* du Rouge ou de lui, qu'est-ce que ça fait... » [Genevoix, M. : 208].

« Il savait bien que près de lui nul danger ne l'*eût menacé*... » [*Ibid.* : 63].

« Il semblait que ce contact lui *redonnât* une vigueur nouvelle. » [*Ibid.* : 91].

b- Verbe d'une proposition subordonnée relative (quinze cas)

« Il avait l'air d'une bête prisonnière qui *eût cherché* à s'échapper... » [*Ibid.* : 99].

« C'est le plus beau volcelest qu'il *ait* jamais *vu* de sa vie. » [*Ibid.* : 235].

c- Verbe d'une subordonnée circonstancielle de temps (dix-huit cas) :

« Son cheval souffle entre ses jambes, il lui claque doucement l'épaule en attendant que La Branche le *rejoigne*. » [*Ibid.* : 224].

« Il ne s'y couchait point, pour son repos de la journée, qu'il n'*eût* ainsi *dérobé* sa remise par une série de faux rembuchements. » [*Ibid.* : 185].

- d- Verbe d'une subordonnée circonstancielle de but (cinq cas) :
« Et elle avait alors envoyé le daguet messenger, simplement pour qu'il se *fît* aimer... » [*Ibid.* : 130].
- e- Verbe d'une subordonnée circonstancielle de conséquence (vingt et un cas) :
« Les pouillots, les mésanges charbonnières (...) venaient voler jusque sur sa tête sans qu'il *bougeât* plus que les arbres. » [*Ibid.* : 77].
« Mais un regard avait suffi pour qu'elle se *ranimât* tout entière. » [*Ibid.* : 113].
- f- Verbe d'une subordonnée circonstancielle comparative hypothétique (quatorze cas) :
« Le vieux demeurerait impassible (...) : il se laissait ainsi bousculer avec une longanimité surprenante, comme si la douceur du printemps *eût coulé* aussi dans ses veines. » [*Ibid.* : 68].
« C'était comme si elle *eût voulu*, encore, s'assurer par elle-même que nul fuyard n'en remonterait le cours dès les premières ombres du soir. » [*Ibid.* : 159].
- g- Verbe d'une subordonnée circonstancielle d'hypothèse (quatre cas) :
« Mais pour peu que leur marche errante se *rapprochât* de leur retraite, le Vieux se levait tout doucement, l'air grognon, et s'éloignait. » [*Ibid.* : 64].
- h- Verbe d'une subordonnée circonstancielle de concession (neuf cas) :
« Si vieille qu'elle *fût*, elle ne savait guère plus de choses que le jeune hère au poil rouge... » [*Ibid.* : 49].
« Et peut à peu, sans qu'il en *eût* conscience, ses propres lèvres se mirent à battre, murmurent de confuses paroles... » [*Ibid.* : 210].

3. L'emploi de la troisième personne

Pas une seule fois, Genevoix n'emploie dans son roman les première et deuxième personnes du singulier ou du pluriel, que ce soit au présent, au passé, à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif. Le mode ne se rencontre que sous la forme exclusive de la troisième personne.

Mais en réalité, cette remarque vaut aussi pour l'indicatif. Comme l'a observé E. Benveniste, la troisième est la forme par excellence de « l'énonciation historique, aujourd'hui réservée à la langue écrite » et qui « caractérise le récit des événements passés » [1966 : 238-239] :

« Nous définirons le récit historique comme le mode d'énonciation qui

exclut toute forme linguistique « autobiographique ». L'historien ne dira jamais je ni tu, ni maintenant, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne je : tu. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de « 3^e personne » [Benveniste, E., 1966 : 239].

C'est donc dans le discours - monologues intérieurs, propos rapportés - qu'en plus de la troisième personne, on rencontre les première et deuxième personnes. Mais dans les discours en présence dans le roman, les différents personnages n'ont pas eu besoin de dire quelque chose à la première ou la deuxième personne du subjonctif présent que l'on trouve si souvent dans la langue orale, avec parfois sa « forme corrélatrice » [*Ibid.* : 247], le passé. Quant à l'imparfait du subjonctif, si amplement employé dans le roman avec sa forme corrélatrice, le plus-que-parfait, c'est, comme l'ont fait remarquer F. F. Maspla et G. Luquet, « à l'intérieur du récit » qu'il a « - de même que le passé simple de l'indicatif - (...) le mieux résisté aux forces qui tendaient à le faire disparaître. Or, dans le récit, il n'y a guère que la troisième personne qui apparaisse. » [1990 : 84, note 64].

Au pluriel, cette 3^e personne du subjonctif imparfait ou plus-que-parfait donne parfois des formes qui peuvent paraître un peu archaïsantes :

« ... elles ne *craignissent* » [Genevoix, M., 1988 : 168]

« ... comme s'ils se *fussent* donné le mot. » [*Ibid.* : 86].

« ... comme si les taons les *eussent piquées* » [*Ibid.* : 66].

4. La prédilection du romancier pour le subjonctif

Nous l'avons dit plus haut, on sent chez le romancier comme une prédilection pour ce mode et en particulier pour ses formes qu'on dit en régression ou même mortes, à savoir l'imparfait et le plus-que-parfait. Il les emploie même parfois quand la langue offre d'autres possibilités pour rendre à peu près le même signifié. C'est le cas, par exemple, avec les subordonnées comparatives hypothétiques.

« La proposition introduite par comme si, peut-on lire dans *le Bon Usage* de Grevisse, est d'ordinaire à l'indicatif imparfait ou plus-que-parfait ; dans la langue littéraire, elle peut être au subjonctif plus-que-parfait à valeur de conditionnel passé. » [Grevisse, 1993 : 1672].

« Dans le roman, la plupart des verbes que nous avons relevés dans cette position sont au plus-que-parfait du subjonctif (quatorze cas). Soit dit en passant, nous avons rétabli l'accent circonflexe qui manque à l'auxiliaire dans la phrase suivante :

« Les feuilles et l'herbe sèche y apparaissaient écrasées, comme si

l'énorme bête *se fût roulée* sur elles dans la souffrance et dans la fièvre. » [Genevoix, M., *Ibid.* : 73-74].

Le défaut de l'accent est une coquille que l'on retrouve aussi, malheureusement, dans les *Œuvres complètes* de Genevoix éditées en 1949 chez Gallimard. Dans *La Dernière harde*, éditée par Flammarion en 1960, la voyelle *u* de l'auxiliaire porte, comme il convient, l'accent circonflexe.

« C'est que la langue, dans *La Dernière harde*, est soignée et ne recule pas devant les formes et les tours anciens. Cela se voit dans la rigueur de la concordance des temps dont nous dirons un mot plus loin. Mais, s'agissant du plus-que-parfait du subjonctif, Hervé-D. Béchade nous apprend, dans son ouvrage intitulé *Syntaxe*, qu'il « peut s'employer dans le système hypothétique. C'est un souvenir du latin qui exprimait l'hypothèse réalisable ou irréalisable par le subjonctif. Le plus-que-parfait a la valeur du conditionnel passé et évoque donc une éventualité passée non réalisée. Cet usage, très répandu encore jusqu'au XVIII^e siècle, (...) ne se rencontre plus guère que dans une langue écrite soignée ou une langue littéraire quelque peu archaisante. » [Béchade, H.-D., *Op. cit.* : 69].

Cependant, à regarder les choses de près, on se rend compte que ce n'est pas seulement le goût des formes anciennes qui guide Maurice Genevoix dans sa préférence marquée pour le subjonctif plus-que-parfait. Cela correspond, dans bien des cas, à une recherche de précision dans l'expression. Prenons, à titre d'exemple, la phrase suivante, dans laquelle le subjonctif plus-que-parfait est employé :

« Ils reparurent pourtant à l'improviste, tous dans l'espace de quelques jours comme s'ils *se fussent donné* le mot. » [*Ibid.* : 86].

En remplaçant, comme cela se peut, le subjonctif par l'indicatif, nous avons cette phrase qui est bien française :

« Ils reparurent, (...) comme s'ils s'étaient donné le mot. »

En effet, comme l'écrit Barral : « Après si, qui sert à expliciter la mise sous hypothèse du procès envisagée comme une supposition, le plus-que-parfait du subjonctif marque à la fois l'hypothèse et l'antériorité, comme le plus-que-parfait de l'indicatif... » [Barral, M., 1980 : 447].

Et pourtant, dans la deuxième phrase, la valeur hypothétique de la subordonnée à l'indicatif paraît plus atténuée que dans la phrase de Genevoix. « L'insistance sur l'irréalité fondamentale de l'hypothèse est parfois obtenue par l'emploi du subjonctif », affirme encore Barral [*Ibid.* : 449], ce que confirme Hervé-D. Béchade : « L'emploi du subjonctif est même courant après *comme si*, étant donné la forte valeur d'hypothèse véhiculée par cette locution plutôt sentie comme la succession de deux conjonctions. » [Béchade, *Ibid.* : 301].

Et l'on retrouve cette même « forte valeur d'hypothèse » du plus-que-parfait mais aussi de l'imparfait du subjonctif dans d'autres propositions subordonnées :

« ... elles s'écartaient un peu, comme pour fuir un nouveau danger qui *fût venu* à leur rencontre sur les pas d'autres bêtes terrifiées. » [Genevoix, *Ibid.* : 52].

Dans la proposition subordonnée relative, c'est d'une certaine manière le caractère invraisemblable de cette éventualité passée non réalisée que le plus-que-parfait du subjonctif souligne. La chose est encore plus nette dans la phrase suivante, où cette fois le verbe est à l'imparfait du subjonctif :

« Une femelle encore se débattait et ruait, couchée, la joue appuyée sur la terre et s'y frottant d'un mouvement régulier, une caresse étrange et rude qui *endormît* et *calmât* un peu les affres de son agonie. » [*Ibid.* : 53].

Au-delà de la différence d'aspect, - au lieu de l'aspect accompli que nous avons eu avec le plus-que-parfait, cette fois c'est l'aspect non accompli que nous avons : l'action est envisagée comme quasi simultanée ou même postérieure [Béchade, H.-D., 1993 : 63] -, l'idée même de songer à une quelconque caresse, alors que la biche est en proie à la mort, est étrange et l'imparfait du subjonctif souligne en quelque sorte cette étrangeté.

Mais il faut le souligner, dans le roman, l'emploi du subjonctif imparfait ou plus-que-parfait n'a rien d'automatique. Nous avons relevé deux cas intéressants de propositions subordonnées comparatives hypothétiques dans lesquelles le verbe n'est pas employé au subjonctif :

« ... et c'était l'autre qui cédait à son tour, fléchissait comme s'il allait s'abattre. » [Genevoix, 1993 : 91].

« Ils se regardaient, un moment, avec des yeux un peu égarés, comme s'ils venaient, tous deux, de s'éveiller. » [*Ibid.* : 123]

Dans ces deux cas, le subjonctif eût sans doute été déplacé avec ces « semi-auxiliaires » [Barral, M., *Ibid.* : 449] que sont les verbes aller (phr. 1) et venir (phr. 2).

5. La concordance des temps

Comme on le voit, le subjonctif est employé, dans le roman, à bon escient et avec discernement. Le plus souvent, c'est l'exigence d'une rigoureuse concordance des temps qui y commande son emploi.

1) Après un verbe principal au présent, le verbe de la subordonnée, au subjonctif, est tout naturellement au présent ou au passé :

« Il sait qu'il n'a rien à craindre pourvu qu'il *pass*e à cent bons mètres, cent cinquante mètres de la maison. » [Genevoix, 1993 : 207].

« Qu'elles *portent* du Rouge ou de lui, qu'est-ce que ça fait pourvu qu'elles *faonnent* ? » [*Ibid.* : 208].

L'action exprimée par chacun des trois verbes au subjonctif « est simultanée ou postérieure par rapport à l'action exprimée par le verbe de la proposition principale. » [Béchade, H.-D., 1993 : 252]. C'est l'aspect non accompli que le présent dans ce cas met en valeur. Quand le passé du subjonctif est employé, il s'agit d'une action antérieure par rapport à l'action exprimée au présent par le verbe de la proposition principale, ou simplement l'aspect non accompli d'une action future :

« Il veut revoir le Rouge là-haut, dans le clair, avant que les vieux hêtres gris *aient refermé* sur lui les rangs profonds de leur colonnade. » [*Ibid.* : 224].

Dans cet exemple, le passé du subjonctif exprime l'aspect accompli d'un fait envisagé dans le futur.

2) En revanche, après un verbe principal au passé, le verbe de la subordonnée, au subjonctif, se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait :

« ... il attendait que l'Homme *fût* devant lui, le *touchât* de la main, lui *parlât*. » [*Ibid.* : 116].

L'action exprimée par chacun de ces trois verbes au subjonctif imparfait est « postérieure par rapport à l'action exprimée par le verbe de la proposition principale » [Béchade, H.-D., 1993 : 252] : *attendait*.

« Il semblait que ce contact même lui *redonnât* une vigueur nouvelle. » [Genevoix, 1993 : 91].

Les deux actions sont ici simultanées.

Par contre, dans l'exemple suivant :

« Que d'autres (...) *eussent laissé* les chiens s'emballer sur la voie chaude du dague, encore une fois ce n'était pas sa faute » [Genevoix, 1993 : 111], l'action exprimée dans la subordonnée par le verbe au plus-que-parfait du subjonctif est antérieure à l'action exprimée par le verbe de la proposition principale.

6. Les valeurs du subjonctif

D'une manière générale, le rôle du subjonctif en face de l'indicatif qui actualise, c'est d'interpréter le fait et de le soumettre au jugement de la pensée ou du sentiment [Béchade, H.-D., 1993 : 64].

- A) Quand il est employé dans une proposition non dépendante (indépendante ou principale), c'est que « l'interprétation est implicite » [Béchade, H.-D., 1993 : 64]. Dans ce cas, il peut exprimer :
- 1- L'ordre : « Qu'on le *découple* ! » [Genevoix, 1993 : 224].
 - 2- Le souhait ou le regret : « Qu'il s'en *allât*, satisfait d'être seul ! » [Genevoix, 1993 : 71].
 - 3- L'hypothèse : « Qu'il *disparût*, quelque chose manquerait dans son cœur. » [Genevoix, 1993 : 129].
 - 4- L'éventualité passée non réalisée : « On *eût dit* qu'elles prenaient le vent... » [Genevoix, 1993 : 88]. Le plus-que parfait du subjonctif a dans ce cas « la valeur du conditionnel passé » [Béchade, H.-D., 1993 : 68].
 - 5- « Un fait constaté dans le passé mais que l'on met comme entre parenthèses » [Béchade, H.-D., 1993 : 68] : « On *eût dit* une promenade paisible, n'eût été justement la régularité de cette ronde... » [Genevoix, 1993 : 131]. On s'arrange quand même, dans une sorte de prétérition, pour dire que la promenade était paisible, en dépit de « la régularité de cette ronde ».
- B) En revanche, quand le subjonctif est employé dans une proposition subordonnée, l'interprétation est souvent rendue explicite :
- 1- soit par le sens du verbe de la proposition principale
- a) « Il désirait qu'elle *revît* le dague... » [Genevoix, 1993 : 132]. La subordonnée complétive par que est complément d'objet direct d'un verbe volitif.
 - b) « Il a fallu que Gerfaut le *mordît*... » [Genevoix, 1993 : 236]. La subordonnée complétive par que est le terme complétif du sujet d'un verbe impersonnel qui « contient une idée d'obligation ».
 - c) « Il semblait que ce contact même lui *redonnât* une vigueur nouvelle. » [Genevoix, 1993 : 91]. La subordonnée complétive par que est le terme complétif du sujet d'un verbe impersonnel entraînant normalement l'indicatif mais qui ici « véhicule un tant soit peu une idée de doute » [Béchade, H.-D., 1993 : 262].
 - d) « « Qu'elles *portent* du Rouge ou de lui, qu'est-ce que ça fait... » [Ibid. : 208]. La subordonnée complétive par que, apposition au pronom neutre ça (sujet du verbe de la principale), exprime un fait envisagé, supposé. Il en est de même dans la phrase suivante où la

subordonnée relative exprime une éventualité, une pure supposition :
 « Il avait l'air d'une bête prisonnière qui *eût cherché* à s'échapper... »
 [Genevoix, 1993 : 99].

2- soit par « la nature du subordonnant et la nuance qu'il entraîne interdisant l'actualisation du procès » [Béchade, H.-D., 1993 : 67]. Il s'agit cette fois des subordonnées circonstancielles qu'on trouve dans différentes fonctions.

Quant à l'emploi du subjonctif dans les subordonnées relatives, on l'a « chaque fois qu'on interprète le procès » [Béchade, H.-D., 1993 : 67], qu'on le soumet « au jugement de la pensée ou du sentiment » [Béchade, H.-D., 1993 : 68]. C'est le cas lorsque le verbe de la subordonnée relative exprime une éventualité passée non réalisée et a la valeur du conditionnel passé :

« ... elles s'écartaient un peu, comme pour fuir un nouveau danger qui *fût venu* à leur rencontre sur les pas d'autres bêtes terrifiées. » [Genevoix, 1993 : 52].

« Il avait l'air d'une bête prisonnière qui *eût cherché* à s'échapper... » [Genevoix, 1993 : 99].

C'est aussi le cas en contexte volitif :

« ... son désir de bataille (...) appelait un rival qui *fût* de tous le plus redouté... » [Genevoix, 1993 : 140]. La relative exprime une qualité requise.

C'est le même cas quand, au moins dans l'esprit, le verbe de la subordonnée relative marque une conséquence :

« ... une caresse étrange et rude qui *endormît* et *calmât* un peu les affres de son agonie. » [Genevoix, 1993 : 53].

Enfin, dans le roman, le subjonctif est employé quand l'antécédent est accompagné d'un superlatif relatif ou qu'il « marque une restriction ou une exclusion » [Béchade, H.-D., 1993 : 68] :

« Il n'était pas une de leurs routes où elles ne *craignissent*, désormais, d'entendre... » [Béchade, H.-D., 1993 : 68].

« C'est le plus beau volcelest qu'il *ait* jamais *vu* de sa vie. » [Genevoix, 1993 : 235].

Au terme de cette brève étude, nous pensons avoir essayé de rendre compte du fait que le subjonctif est un mode dont l'emploi judicieux peut contribuer grandement à la beauté d'une œuvre littéraire, qu'en tout cas il n'est pas pour peu de chose dans la valeur poétique du roman de Maurice Genevoix, *La Dernière Harde*. Il y est employé de manière vivante, au présent, au passé et, surtout, comme il convient dans un récit littéraire, à l'imparfait et au plus-que-

parfait. Dans le roman, on trouve également le subjonctif dans la plupart des positions qu'il peut occuper et avec la plupart des nuances qu'il peut exprimer dans la phrase française. Quoi qu'il en soit, le roman ne donne pas raison à la thèse soutenue par K. Nyrop à la page 336 du tome VI de sa *Grammaire historique de la langue française* :

« L'imparfait du subjonctif est actuellement à regarder comme un temps à peu près mort ; il a disparu de la langue parlée, et la langue écrite n'en garde que quelques restes maintenus plus ou moins artificiellement. La défaillance de l'imparfait du subjonctif a commencé au XIX^e siècle, et elle est maintenant presque accomplie. » [Nyrop, Kr., 1899-1930, t. 6 : 336].

Nous n'avons rien trouvé d'artificiel dans l'emploi de l'imparfait du subjonctif d'un bout à l'autre du roman. Et, on peut le dire, le temps aussi contredit cette thèse dont Barral a dit qu'elle était discutable [Barral, M., 1980 : 447]. S'il est, sans conteste, avéré que le subjonctif imparfait a perdu presque toutes ses positions dans la langue parlée, on ne peut en dire autant pour la langue écrite où, jusqu'à nos jours, il reste très employé, avec le plus-que-parfait, et où il contribue, de manière non négligeable à l'éclat du style. L'on se rappelle ce passage de *La Chute* de Camus :

« Quand je vivais en France, je ne pouvais rencontrer un homme d'esprit sans qu'aussitôt j'en fisse ma société. Ah ! je vois que vous bronchez sur cet imparfait du subjonctif. J'avoue ma faiblesse pour ce mode, et pour le beau langage en général... » [Camus, A., 1956, rééd. 1967 : 10].

Références bibliographiques

- Barral, M., 1980, *L'imparfait du subjonctif. Étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*, Paris, Picard.
- Béchade, H.-D., 1993, *Syntaxe*, Paris, PUF.
- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale, I*, Paris, Gallimard.
- Camus, A., 1956, rééd. 1967, *La Chute*, Paris, Gallimard.
- Cohen, M., 1965, *Le subjonctif en français contemporain*, Paris, Société d'enseignement supérieur.
- Genevoix, M., 1988, *La Dernière Harde*, Paris, Flammarion.
- Grevisse, M., 1993, *Le Bon Usage*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Maspla, F. F., et Luquet, G., 1990, *Subjonctif et grammaire systématique française*, Barcelone, P. P. U.
- Nyrop, Kr, 1899-1930, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel et Paris, Picard.